

Pré-localisation des zones humides du bassin versant de l'Authion pour la définition d'orientation de gestion et de conservation en phase de mise en œuvre du SAGE Authion



L'objectif de l'étude est l'identification et la hiérarchisation des enveloppes de forte probabilité de présence des zones humides du bassin versant de l'Authion. Cette identification définit des secteurs de forte probabilité de présence des zones humides soit : des périmètres continus ou discontinus à l'intérieur desquels la présence de zones humides est fortement probable.

Auteurs du document : Agriculture et Environnement SCOP

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Milieux humides, Etudes, gestion locale de

l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PAYSAGE, MOT OUTIL

Date : 2012-07-09

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-88924

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rapportauthionseptembre2012corrige-12.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/allonnes_zh_pot-5.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/allonnes_zh_preloc_fiabi.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/allonnes_zh_preloc_typo.pdf

Commune : AVRILLÉ-LES-PONCEAUX (37013), BENAIS (37024), BOURGUEIL (37031), CHANNAY-SUR-LATHAN (37055), LA CHAPELLE-SUR-LOIRE (37058), CHOUZÉ-SUR-LOIRE (37074), CLÉRÉ-LES-PINS (37081), CONTINVOIR (37082), SAINT-PATRICE (37232), COURCELLES-DE-TOURAIN (37086), GIZEUX (37112), HOMMES (37117), RESTIGNÉ (37193), RILLÉ (37198), SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL (37228), SAVIGNÉ-SUR-LATHAN (37241), ALLONNES (49002), ANGERS (49007), BAUGÉ-EN-ANJOU (49018), BEAUFORT-EN-ANJOU (49021), BLOU (49030), LES BOIS D'ANJOU (49138), BRAIN-SUR-ALLONNES (49041), LA BREILLE-LES-PINS (49045), CORNILLÉ-LES-CAVES (49107), COURLÉON (49114), GENNES-VAL DE LOIRE (49149), JARZÉ VILLAGES (49163), LA LANDE-CHASLES (49171), LOIRE-AUTHION (49307), LONGUÉ-JUMELLES (49180), MAZÉ-MILON (49194), LA MÉNITRÉ (49201), MOULIHERNE (49221), NEUILLÉ (49224), NOYANT (49228), LA PELLERINE (49237), LE PLESSIS-GRAMMOIRE (49241), LES PONTS-DE-CÉ (49246), SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU (49267), SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES (49272), SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE (49278), SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE (49311), SARRIGNÉ (49326), SAUMUR (49328), SERMAISE (49334), TRÉLAZÉ (49353), VARENNES-SUR-LOIRE (49361), VERNANTES (49368), VERNAIL-LE-FOURRIER (49369), VILLEBERNIER (49374), VIVY (49378)

Département : INDRE-ET-LOIRE (37), MAINE-ET-LOIRE (49)

Région : CENTRE-VAL-DE-LOIRE (24), PAYS-DE-LA-LOIRE (52)

Masse d'eau : LE COUASON DEPUIS VIEIL-BAUGE (LE) JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR453), L'AUTHION DEPUIS LA CONFLUENCE DU LATHAN JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (GR449), L'AUTHION DEPUIS BRAIN-SUR-ALLONNES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LATHAN

(GR448), LA LOIRE DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA VIENNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA MAINE (GR007e), LE CHANGEON DEPUIS GIZEUX JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR450), LE LANE DEPUIS RESTIGNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR451), LE LATHAN DEPUIS MOULIHERNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR452), Sables et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080), Craie du Séno-Turonien Tourraine Nord (GG088), Sables et calcaires lacustres des bassins tertiaires de Tourraine (GG095), Maine (GG105), Alluvions Loire Armoricaïne (GG114), Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire (GG122), Alluvions Loire moyenne après Blois (GG137), Sables et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080), Sables et grès captifs du Cénomanién unité de la Loire (GG142), Craie du Séno-Turonien Tourraine Nord (GG088), Sables et grès captifs du Cénomanién unité de la Loire (GG142), Sables et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/pre-localisation-des-zones-humides-du-bassin-versant-de-l-authion-pour-la-definition-d-orientation-d0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

